GUIDE DE DÉCLARATION 2026

Déclarer vos dépenses sans avance immédiate

Dépenses de services à la personne payées en 2025.



1. Rassemblez vos justificatifs

Prenez votre attestation fiscale annuelle et les justificatifs des autres organismes auxquels vous avez fait appel en 2025, par exemple le Cesu ou Pajemploi. Additionnez les dépenses éligibles et identifiez les aides reçues.

2. Vérifiez les montants sur impots.gouv.fr

Dans votre espace particulier, ouvrez « Réductions et crédits d'impôt ». Vérifiez ou complétez la **case 7DB** avec le total des dépenses éligibles, avant déduction des aides. Vérifiez la **case 7DR** pour les aides reçues, le cas échéant.

3. Détaillez chaque type de prestation

Ouvrez le détail des dépenses et ajoutez une ligne si nécessaire. Indiquez l'organisme figurant sur l'attestation, sa nature, son mode d'intervention, le type de prestation et le montant. Pour une entreprise intervenant en prestation, sélectionnez « Entreprise » et « Prestataire ». Relisez les montants, puis validez.

Si vous déclarez sur papier

Renseignez les cases 7DB et, si vous avez reçu des aides, 7DR sur la déclaration 2042. Détaillez les dépenses sur la 2042-RICI. Pour le ménage, utilisez la rubrique « Entretien de la maison et travaux ménagers » (BDF).